PRÉFET DU VAR
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale
des territoires et de la mer
Service mer et littoral
Bureau littoral ouest

1c

Commune de BORMES-les-MIMOSAS

Concession de plage naturelle de
La Favière

Echelle:1/500

Projet de plan général

DEPARTEMENT DU VAR
COMMUNE de BORMES LES MIMOSAS
Lieudit " La Favière "
Sections AW et AY
PLAGE DE LA FAVIERE

PLAN D'AMENAGEMENT

Réalisé sur fond de plan géomètre

Echelle : 1/500

LEGENDE

1 - Le nivellement est rattaché au système N.G.F.
Les coordonnées sont rattachées au système RGF93-CC43.
2 - La cotation altimétrique est indiquée comme suit : 1,14
3 - Détails topographiques :

- Mure en agglos
- Murs de restanque (pierres sèches)
- Clôture grillagée
- Talus en terre
- Plage de sable
- Accès bitumé à la plage

4 - Les réseaux sont indiqués comme suit :

- Poteau électrique
- Poteau téléphonique
- Regard
- Lampadaire
- Luminaire
- Banc
- Compteur d'eau
- Compteur électrique
- Télécom
- Bouche d'eau
- Luminaire
- Paulaille

5 - Les essences indiquées avec nature, altitude et diamètre sont figurées à leur emplacement réel sur le terrain.

Palmier, Acacia dealbata, Mimosa, Cupidre, Pin, Chêne, Laurier, Arbousier, Olivier, Eucalyptus, Pittosporum, Aloès

- Application fiscale issue du plan cadastral
- Limite du bord de mer étale relevée le 11/06/2023
- Limite du D.P.M. (approuvé par la délimitation du 22/05/1998)
- Limite de concession

- Surface de la plage concédée = 31 250 m² (emprise de la concession)
- Surface de l'épi rocheux et du plan d'eau = 4 150 m²
- Surface du plan d'eau seul = 1 100 m²
- Surface des lots hors zone = 2 150,00 m²
soit 7,20 % de la surface de la plage concédée
- Surface du lot 3 non compris dans le bas d'occupation = 2130 m²
- Linéaire de plage concédée = 703 m
- Linéaire de plage sous trèbles = 94m
soit 9,15 % de la longueur de la plage
- Bande réservée au libre usage et passage du public (largeur 10m = 5m)
- Cheminement pour PMR

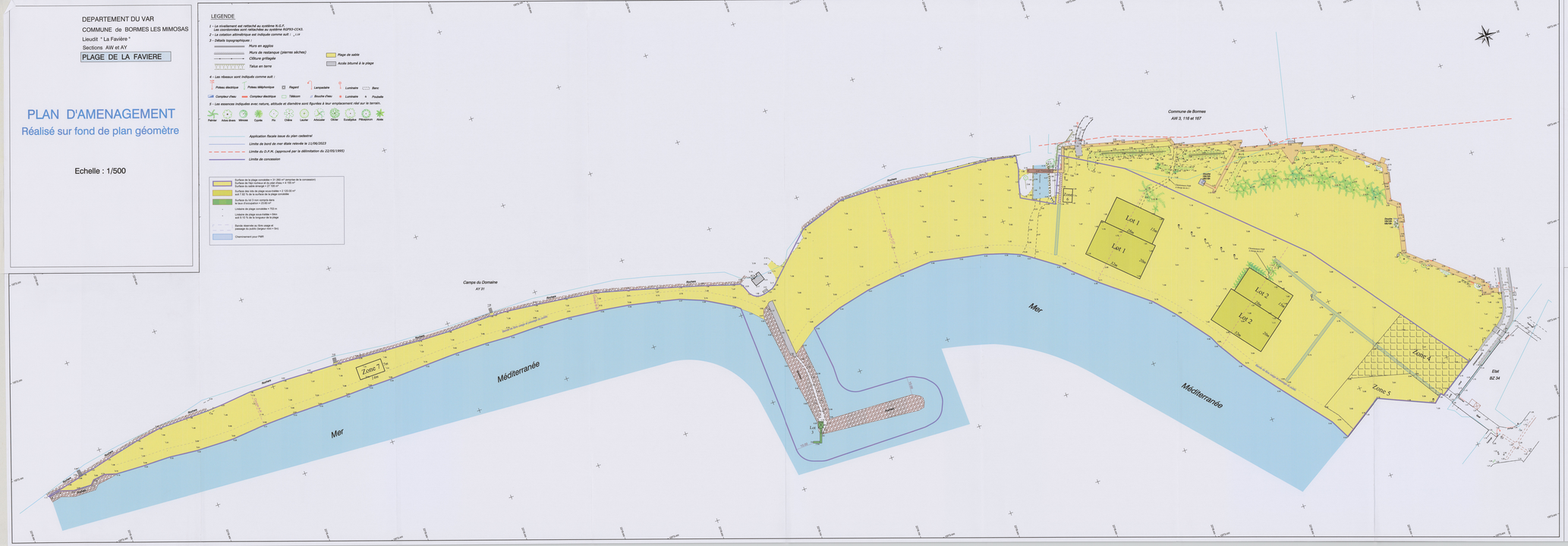

PLAGE DE LA FAVIERE

Surface du sable émergé = 27 105m²

Numéro de la zone de plage	Occupation autorisée	Longueur (m)	Largeur (m)	Superficie (m²)	Prescription technique	% Occupation Surface Total = 27 105 m²	% Occupation Linéaire Total 703 m
Lot n°1	Local annexe (non cadastré) (sous accroissement du stockage, sanitaires, douches extérieures, cheminements, entrée)	28	15	420	Sur plantage bois	1,55 %	
	Terrasse	18	35	630	Sur le sable	2,32 %	4,00 %
Lot n°2	Local annexe (non cadastré) (sous accroissement du stockage, sanitaires douches extérieures, cheminements, entrée)	28	15	420	Sur plantage bois	1,55 %	
	Terrasse	12	25	300	Sur le sable	2,38 %	4,55 %
Lot n°3	Local de stockage et exposition	3 3,5	4 4	12 14	Sur plantage bois		
					Total Lot n	7,80 %	8,55 %

Numéro de la zone de plage	Définition de la zone	Longueur (m)	Largeur (m)	Superficie (m²)	Prescription technique	% Occupation Surface Total = 27 105 m²	% Occupation Linéaire Total 703 m
Zone n°1	Stockage provisoire du sable du port et dépots de la science halieutique	35	20	1400	Sur le sable		
Zone n°2	Poste de mise à l'eau pour l'école de voile	35	45	980	Sur le sable	3,17 %	2,84 %
Zone n°4	Poste de secours	6	7,5	37,5	Sur le sable	0,14 %	0,71 %
Zone n°7	Terrain de volleyball	14	7	98	Sur le sable	0,36 %	1,00 %
					Total Zone =	3,67 %	3,84 %
					TOTAL Lot + Zone	11,46 %	12,39 %